



Comptes-rendus des réunions de quartier 1^{er} trimestre 2005

Cinq réunions de quartier se sont déroulées en janvier et février : pour le centre ville, le secteur Croute de Béthune-Grand Mont, les quartiers Est, le secteur Blum-Place Lorraine-Chico Mendes, les quartiers Ouest. L'affluence (450 personnes en tout), la qualité des débats, les propositions constructives permettent d'en dresser un bilan encourageant.

Les questions ont été très diverses, de remarques générales aux cas particuliers. Toutes ont été notées, et seront étudiées. Bien sûr, il ne sera pas possible de régler tous les problèmes, ne serait-ce que parce que certains sont contradictoires et nécessiteront des arbitrages. Mais beaucoup relèvent du simple bon sens et seront intégrés dans les réflexions municipales.

LES SUJETS DE PRÉOCCUPATION COMMUNS

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Le sujet du ramassage des déchets est revenu dans plusieurs réunions. Des problèmes restent posés : la position des conteneurs qui gênent le stationnement, quelques problèmes diffus au niveau du ramassage (rues des Tilleuls et des Tulipes) et la diminution du rythme de ramassage des déchets encombrants.

Une question a porté sur la qualité du tri, en particulier sur les boîtes de conserves. Pour rappel, les emballages de fer blanc doivent être mis dans les poubelles des ordures tout venant (poubelle bordeaux) car un processus d'aimant permet de les retirer de ce qui est amené à l'incinération.

Enfin, point positif, le tri et le recyclage sont considérablement améliorés, ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour l'environnement.

LE ROND-POINT ROUTE DE BÉTHUNE

Il a également suscité des remarques. Celles-ci sont justifiées et la Direction de l'Équipement, responsable de l'aménagement des routes nationales, a été saisie pour améliorer le fonctionnement des aménagements récents.

Les riverains ont également souhaité voir les trottoirs de ce secteur macadamisés.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET COMPORTEMENTS INCIVIQUES

Les riverains de la rue Léon Blum ont fait remarquer que les aménagements liés à la gestion du stationnement, à partir du moment où chacun s'y conforme, ont permis de diminuer les vitesses. Cela dit, la nuit quand les véhicules rentrent au garage, les vitesses augmentent de nouveau : les mauvais comportements reprennent le dessus !

Le stationnement des véhicules à cheval sur le trottoir est, du point de vue de chacun, acceptable quand il est matérialisé et n'entrave pas la circulation des piétons. Dans cette optique, un contact avec le Conseil Général va être engagé pour le stationnement sur la route départementale. De nombreux autres exemples ont été évoqués : stationnement sur les trottoirs autour de la place Mirabeau, congestion de la rue A. France les jours d'entraînement et de match alors que le parking de l'école Basly à deux pas reste vide, stationnement anarchique sur la Place de la République gênant le sens de circulation indiqué au sol, sans oublier la rue Kléber dont le stationnement, rappelons-le, devrait être unilatéral alterné... Également, le stationnement de voitures sur les passages piétons, la vitesse excessive des scooters rue Léo Lagrange, les sons bruyants dans les voitures, la vitesse des véhicules, le stationnement d'un camion rue Faidherbe ou rue Marceau...

La mise en sens unique de certaines rues dans les cités paraît une solution pour certains habitants de ces quartiers. Le problème de l'éducation, le rôle des parents, des enseignants fut alors évoqué. Peut-être faudra-t-il en venir également à imposer un seul côté de stationnement dans certains cas.

Quant aux étals de marchands, ils participent à l'animation du centre ville, mais ne doivent pas gêner la circulation sur le trottoir.

**L'absence de comportement citoyen est souvent à l'origine des problèmes rencontrés.
Et si chacun d'entre nous le faisait remarquer à leurs auteurs ?**

Avec l'aide d'un diaporama, le bilan des actions depuis 2001 a été dressé, ainsi que les perspectives des prochaines années. La parole fut ensuite donnée à la salle.

CENTRE VILLE

Les participations furent nombreuses, point extrêmement positif puisque le principe même de la concertation est de favoriser l'expression des habitants.

L'amélioration du **jardin public** a été évoquée puisqu'un travail de paysagiste démarre. C'est un lieu public qui vivra d'autant mieux qu'il sera fréquenté. Pour l'instant, il faut y déplorer de nombreuses dégradations, y compris sur le grillage du collège (bâtiment dont l'entretien relève du Conseil Général).

La question de l'**assainissement** est plutôt en bonne voie ; en ce qui concerne le centre ville, ce sont surtout les voies en impasse qui ne sont pas encore desservies.

En termes d'**embellissement de la ville**, l'attention était attirée sur le risque de mauvaise visibilité provoqué par un trop grand nombre de jardinières ; une question a porté également sur l'effort d'effacement des réseaux (câbles aériens). À chaque opération d'aménagement, ce dernier point est pris en compte, mais son coût empêche d'avoir une action globale sur la ville. Comme pour beaucoup de réalisations, il faut agir progressivement afin que les comptes de la commune puissent supporter les investissements.

Concernant les **espaces de la Ceinture Verte**, il semble qu'il y ait eu un conflit d'usage entre un promeneur et des chasseurs. Contact sera pris avec la Société de Chasse pour comprendre et donc articuler les fréquentations sur les espaces publics. De même, les deux-roues motorisés provoquent beaucoup de dégâts sur les chemins. Les prochains aménagements seront dotés de systèmes anti-intrusion.

L'aménagement futur d'une **piste cyclable** sur le chemin de l'Eglise avec mise en sens unique dans le sens montant sera étudié en concertation avec les riverains et les usagers de l'école E. Moreau.

Finalement, la vie du centre ville semble convenir à la majorité... sauf peut-être au moment de la ducasse où les manèges ne tenant pas compte des recommandations de la municipalité continuent de nous abreuver de décibels.

ROUTE DE BÉTHUNE – GRAND MONT

Dans l'attente de la réalisation des différentes phases de travaux à venir sur la RN 43 il est demandé que les **trottoirs** soient remis en état entre la rue du Grand Mont et la limite de l'agglomération Loos-Lens car de nombreux trous sont à déplorer (schistes) et des bouches d'égouts sont à remettre à niveau. De la même manière, les passages protégés sur la traversée de la RN 43 ne semblent pas suffisamment sécurisés.

La **vitesse excessive** dans le sens Lens-Béthune sur la portion précédant le carrefour Delbard a été évoquée.

Si pour les habitants de ce secteur la circulation semble plus fluide avec l'aménagement du nouveau carrefour, ils éprouvent de grosses difficultés pour sortir de la résidence Chico Mendes ou pour sortir de leur garage... La pose de **jardinières** ne permettrait-elle pas d'éviter que les véhicules stationnent sur les trottoirs ?

Enfin, les nuisances générées par l'augmentation du trafic poids lourds du fait de la déviation mise en place pour éviter la traversée de La Bassée ont été abordées.

QUARTIERS EST

L'**aménagement des abords de l'école O. Leroy** a été évoqué en premier lieu avec le devenir des aménagements provisoires rue Denfert-Rochereau, les modifications à apporter au parking de la salle Duvauchelle, et l'amélioration des passages piétons.

Concernant la **propreté** de la route menant vers Cora, il est demandé le passage d'une équipe propreté et la pose de poubelles. De même, le passage entre les établissements Socalé et ED est très rarement nettoyé, malgré des relances régulières de la commune au propriétaire.

Le débat reprit sur le problème des **déjections canines** avec le souhait de voir afficher une réglementation, d'envisager une certaine forme de verbalisation, et la mise en place à titre expérimental d'une poubelle adéquate... dans le parc de l'école V. Hugo.

La **pose de bancs** est souhaitée entre les différents quartiers et le centre ville, pour permettre aux personnes âgées de faire une halte au cours de leur promenade.

Pour terminer, quelques remarques ont été faites concernant d'autres lieux de la commune : place de la République (demande de places de stationnement pour handicapés), aménagement des carrefours rue Faidherbe et rue du Général De Gaulle, dangerosité des piquets et clôtures du Collège.

Un dernier point a été soulevé : le montant des cotisations plus ou moins élevées demandées par les associations ; par exemple, deux fillettes n'ont pas pu participer au Gala de Danse du fait du coût des costumes ; il a alors été demandé si on ne pouvait pas imaginer une sorte de PASS Sport/Culture.

BLUM – PLACE LORRAINE – C. MENDES

Une question précise concernait le devenir de la **voie d'accès ouverte sur le site 11/19** depuis la Place Lorraine : serait-elle une voie automobile ? Monsieur le Maire explique qu'un certain nombre de voies et de parkings allaient être créés afin de faciliter les accès à la Base 11/19 mais qu'il ne sera pas possible pour autant de le traverser de part en part : il ne serait pas judicieux d'y favoriser une circulation automobile importante.

Il a également détaillé les **futurs aménagements prévus** : réhabilitation de bâtiments, la création d'une placette, la mise en place d'un véritable accueil à l'entrée, la fin des travaux paysagers.

Les **panneaux publicitaires** sont jugés trop nombreux (en particulier route de Béthune) et posent des problèmes de sécurité en plus des nuisances paysagères. Sur ce point, une procédure de publicité restreinte permettra d'en retirer un certain nombre d'ici deux ans.

Parmi les autres gênes exprimées par les riverains :

- l'**installation des jardinières** qui sont susceptibles d'empêcher l'ouverture des portières des véhicules en stationnement,
- la **perte de puissance de l'eau potable** à certaines heures de la journée
- et l'**accès à la résidence Chico Mendes**.

Toutes ces questions ont été notées et seront techniquement étudiées par les services compétents et les commissions municipales.

CITÉ 5 – CITÉ BELGIQUE

La présentation vidéo a porté plus précisément sur le **futur aménagement du quartier**, en particulier sur l'espace du terril dans les deux à cinq ans à venir.

Au programme des constructions de logement, la création de routes et de voies et des aménagements paysagers, ce qui permettra de renforcer le quartier sur lui-même plutôt que d'essayer de le rapprocher du centre. La population sera à nouveau consultée dès que les études seront un peu plus avancées.

Si l'**éloignement du quartier** présente des difficultés (circuit de bus pas évident, présence des services et des commerces sur Grenay...), les habitants ont rappelé leur attachement au quartier et le revendiquent. Ils s'inquiètent même de l'appellation "Quartiers Ouest" qui tend à s'imposer à la place "du 5". M. le Maire précise que cela permet de parler de l'ensemble du secteur : "5 historique", cités Belgique et Bellevue, rue Supervielle...

Comme l'intérêt de ces réunions est de remettre à jour la liste des problèmes, les habitants ont fait part des sujets suivants.

Il est constaté qu'hormis **les chiens errants**, des propriétaires indécents n'hésitent pas à laisser leurs animaux souiller les jardins, murets et espaces publics. Pour rappel, même si il s'agit surtout qu'une question de citoyenneté, laisser des **déjections canines** sur la voie publique est répréhensible au regard de la loi (articles R632-1 du code pénal ou R116-2 du code de la voie routière). Un propriétaire de chiens est tenu de ramasser. Un article sera diffusé dans les éditions municipales sur les droits et devoirs des personnes ayant des animaux et des possibilités d'actions et d'aménagements possibles. En outre, si les premières fois le ramassage des chiens errants a été annoncé, des rondes surprise sont prévues.

L'**aménagement de la Cité Belgique** présente encore des dysfonctionnements. C'est en particulier le cas de **l'éclairage public** (rues du Tchad et du Dahomey). Il s'agit d'un problème de raccordement qui sera rapporté à l'aménageur.

La **liaison cité 5-centre ville** est actuellement difficile du fait de la RN 43, mais celle-ci va être aménagée dans les prochaines années (réalisations de terre-pleins, aménagement de carrefours et d'une voie cycliste sécurisée), ce qui devrait régler ces difficultés. ●

VOUS AVEZ UN PROBLÈME, UNE QUESTION...

Nous vous rappelons que :

- pour des questions individuelles et privées, il est toujours possible de rencontrer les différents services de la commune (affaires sociales, urbanisme, développement associatif, cadre de vie, services techniques, affaires scolaires...). Un appel au 03 21 69 88 77 vous orientera vers le service adéquat et la personne compétente ;
- pour des questions d'intérêt général, plusieurs comités de pilotage fonctionnent : sécurité routière, cadre de vie, affaires sociales, parentalité... De la même façon, vous pouvez signaler votre souhait de participation à la mairie ;
- enfin, en cas de problèmes personnels, vous pouvez rencontrer les adjoints ou le maire.



VOUS AVEZ DES CHOSES À DIRE...

RENVOYEZ CE BULLETIN EN MAIRIE !

NOM PRÉNOM

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE* COURRIEL*

MES REMARQUES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

* facultatif